

Procès verbal du Conseil d'Établissement du 5 octobre 2010 *Année scolaire 2010-2011*

Membres présents :

Le Conseil d'Établissement a été convoqué par courrier en date du 20 septembre 2010.

Présent : 15/19

Votant : 14/15

Le quorum fixé à 10 est atteint.

La séance débute à 17h 50, le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- 1/ Procès verbal du Conseil d'Établissement du 31/05/2010 : *vote*
- 2/ Rentrée 2010 : *information*
- 3/ Modification du tableau d'emploi des recrutés locaux – ajustements rentrée 2010 : *vote*
- 4/ Calendrier des élections : *information*
- 5/ Action du Projet d'Établissement 2010-2011 : *information*
- 6/ Budget 2011 et Décision Budgétaire Modificative n° 2 : *information*
- 7/ Carte des emplois, préparation de l'année scolaire 2011 – 20012 : *vote*
- 8/ La fondation des amis du LFTM : *information*
- 9/ Le plateau sportif : *information*
- 10/ Extension de l'établissement : *information*
- 11/ EPS : *information*
- 12/ La sécurité : *information*
- 13/ Questions diverses

La Provisure,

Annick JANTZEN

La Secrétaire de séance

Chantal SIMORRE

En préambule, Madame la Proviseure se dit ravie de prendre la direction de cet établissement et remercie à nouveau toutes les personnes qui l'ont accueillie et accompagnée dans cette prise de fonction ; elle remercie en particulier chaleureusement M. Schmitt pour sa transmission de dossiers et également son investissement dans ce poste.

Le quorum de 10 votants est atteint (12 personnes votantes sont présentes). La séance commence à 18h15

1 / Procès verbal du Conseil d'Etablissement du 31/05/2010 : vote

Pour 11 Contre 0 Abstention 1

2 / Rentrée 2010 : information

Madame Le Bras Lestrémau, Directrice de l'Ecole Primaire présente le bilan de la rentrée pour le Primaire.

La rentrée s'est bien passée.

Les horaires

Nous avons repris nos anciens horaires 8h-12h et 14h30-16h30 et non plus 12h06.

La rentrée des enseignants

Beaucoup de stabilité cette année, une seule nouvelle enseignante titulaire de classe :

- Nathalie FREDJ, titulaire, qui a pris en charge la classe de MS bleu (en contrat local l'an passé)
- Tatiana TORRES, titulaire en contrat local, sur le complément de mi-temps de Nathalie CHAPON-CUNISSE en CE1 orange
- Gaëlle Mohamed CHEINE fait le CE2/CM1.
- Wafa BEN CHOUIKHA enseignante d'arabe (6 heures)
- Karine EMERIAU enseignante d'anglais (succède à Caroline FORTIN)
- Laëtitia GUERRIER enseignante d'informatique (succède à Isabelle ESNAULT)
- Caroline CATHY enseignante prévue pour les remplacements

La rentrée des élèves

95% des élèves étaient là dès le premier jour de classe.

Nous avons fait quelques réajustements suite à quelques départs définitifs pour lesquels nous n'avions pas été prévenus ce qui nous a permis d'accueillir :

- tous les enfants inscrits sur la liste d'attente prioritaire de la GS au CM2
- 3 élèves de la liste d'attente test de GS, les 4 élèves qui restent seront intégrés l'année prochaine
- 7 élèves en CE2 et 4 élèves en CM2, intégrés suite à l'organisation de tests en septembre.

Nous avons actuellement 338 élèves (+ 2), 55 (+ 8) en maternelle pour 2 classes et demi et 283 (- 6) en élémentaire pour 11 classes et 1/2. Nous n'avons pas dépassé 25 en cycle 2 et 26 en cycle 3, pour garantir une bonne qualité d'enseignement.

La rentrée pédagogique

CCF

Chaque élève aura sa carte du CCF comme l'an passé prise en charge par l'APELF. En raison des mesures de sécurité, nous ne sommes pas allés au CCF pour l'instant, la distribution des cartes s'est effectuée dans la classe.

E.P.S.

Nous ne pouvons pas organiser le planning E.P.S. comme l'an passé puisque les enseignants du secondaire ne peuvent pas se rendre au stade et utiliseront donc les installations du campus. Nous nous sommes répartis les installations.

L'enseignement de l'Anglais

Temps élève MS/GS : 3 plages à organiser

Temps élève CP : 2 fois 55 min en demi-groupe

Temps élève CE1 : 1 fois 45 min en demi-groupe + 1 fois 1h en classe entière sur laquelle sera faite la DNL. L'enseignante reste dans la classe.

Temps élève cycle 3 : 2 fois 45 min en demi-groupe + 2 fois 1h en classe entière. La DNL sera faite sur le temps de travail en demi-groupe pour permettre plus de souplesse.

Mme Elodie VAN LIERDE nous quittera aux vacances de la Toussaint et sera remplacée par Mme Caroline HERLIN.

Informatique et BCD

Les heures d'informatique et de BCD sont couplées avec les heures d'Anglais en demi-groupe. Cela permet d'organiser un soutien avec les élèves en difficulté, nous avons demandé à Mme Hanane HOBALLAH d'axer son travail sur la prise en charge des élèves.

Soutien

Les groupes ont démarré, le dimanche et le mardi de 16h30 à 17h30 pour le cycle 3 et le mardi de 14h30 à 16h30 pour le cycle 2.

Réunions de classes

Participation correcte entre 60 et 85% de présence. On espère, pour l'année prochaine, une meilleure participation des parents pour certaines classes.

Nouveautés au primaire

Instauration des délégués de classe du CE1 au CM2. Jeudi 7 octobre se tiendra la première réunion des délégués. Dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}, les délégués des CM2 participeront à la formation des délégués de classe 6^{ème}-5^{ème}.

Par ailleurs, un nouveau système a été mis en place aux récréations : des élèves médiateurs aident à la surveillance.

Monsieur Kemel présente le bilan de la rentrée pour le Secondaire.

Les enseignants

5 nouveaux enseignants du Secondaire ont pris leur fonction à la rentrée de septembre :

- Sciences Physiques : Mme Afef BEN CHOUIKHA
- Arts Plastiques : Mme Ursula SCHIMDT
- SVT : M. Christophe PELET
- Anglais: M. Patrick FROISSART
- Mathématiques: M. Adel CHAIEB

A noter le départ de Mme Natalia SENTESS, professeure d'Espagnol, au mois de décembre 2010 qui sera remplacée par Mme Maria Alejandra CAILLABET.

Les élèves

Il s'agit d'une très bonne rentrée qui s'est très bien déroulée. Nous n'avons relevé que quelques absences d'élèves malgré le Ramadan.

Les nouveautés

Les nouveautés de cette rentrée concernent essentiellement la réforme de la classe de seconde et ses nouveaux enseignements : enseignement d'exploration et accompagnement personnalisé. Une réunion pour tous les parents de seconde est prévue le dimanche 24 octobre à 18 heures au CDI. Elle aura pour but d'informer les parents des enjeux de cette réforme.

Les effectifs du secondaire à ce jour

288 élèves au collège et 197 au lycée soit un total de 485 élèves.

Pronote

Les élèves des classes de lycée viennent de recevoir leur code personnel, suivront les collégiens puis, dans un troisième temps, les parents.

Cartes du CCF

Les professeurs principaux sont en train de collecter les fiches renseignées. Elles seront ensuite portées au CCF.

Question des représentants des parents : M. Froissart était présent il y a 2 ans, il revient, pourquoi?

Réponse de la direction : Il a postulé pour remplacer Mme Keita et a été recruté par la commission consultative paritaire locale qui s'est réunie en mars 2010 et a étudié les candidatures.

Remarque des représentants des parents : Le pourcentage de présence des parents aux réunions parents-professeurs est faible cette année. Peut-être y a-t-il un problème d'horaires ?

Question des représentants des parents : Existe-t-il des statistiques pour connaître le nombre d'élèves présents au lycée de la MS au lycée ? Connaît-on le devenir des élèves qui quittent l'établissement après le bac ?

Réponse de la direction : Une étude a été faite au cours de l'élaboration du projet d'établissement. Une étude sur la poursuite des études est en cours. Le projet de mettre en place une amicale des anciens élèves est en cours, la procédure Admission Post-Bac pourrait aider à établir des statistiques.

Intervention de M. Sedena : L'amicale des anciens élèves a été créée en 2003, mais elle ne fonctionne pas. Il faudrait solliciter certains anciens élèves motivés et personnes ressources. Les coordonnées seront transmises pour faciliter le travail.

Réponse de M. Kemel : Cette année, après le challenge sportif, élément déclencheur, il y a une forte volonté d'aboutir.

M. Sedena : Les statuts de l'association existent, il faut que cette association vive.

M. Kemel : Cela se fera par étapes, c'est un travail de longue haleine.

3 / Modification du tableau d'emploi des recrutés locaux - ajustement de rentrée 2010 : vote

Modification de la quotité horaire du poste d'Histoire Géographie en contrat local dont la création a été demandée au Conseil d'Etablissement du 31 mai 2010 : il s'agit de passer de 12/18^{ème} à 18/18^{ème} (ce poste est occupé actuellement par Mme Samar HACHEM : 12h00 sur le secondaire + 6h00 sur le primaire).

Vote :

Pour 12 Contre 0 Abstention 0

Pour information :

- recrutement d'une professeur en Arts Plastiques : Mme Ursula SCHMIDT
- recrutement d'une professeur en Espagnol : Mme Maria Alejandra CAILLABET
- recrutement d'une professeur en Anglais pour le primaire : Mme Caroline HERLIN

Après une question des représentants des enseignants, Madame la Proviseure précise que le poste en contrat local occupé par Mme Samar HACHEM est en vacation jusqu'au 31 décembre 2010, passera en CDD au 1^{er} janvier 2011 et en CDI au 1^{er} septembre 2011.

4 / Calendrier des élections : informations

Représentants au Conseil d'Ecole et Conseil d'Etablissement

Élections des représentants des parents, le 14/10/2010

Élections des représentants des personnels, le 17/10/2010

Élections des représentants des élèves, le 19/10/2010 (lors de l'AG des délégués élèves)

Élection au Conseil du Secondaire : élections réalisées parmi les représentants titulaires et suppléants des différents collèges constituant le Conseil d'Etablissement (2 parents + 2 personnels enseignants + 1 personnel administratif et de service + le vice président du CVL)

Élection des délégués de classe : semaine du 10 au 14 octobre

Élection au CVL : 21/10

Question des représentants des parents : Les listes étaient à déposer pour le 4 octobre. Y a-t-il eu une information ?

Réponse de la direction : Oui, un papier a été distribué aux parents pour solliciter leur participation aux élections. Il est possible que des listes indépendantes (non affiliées à l'APELF) se présentent.

Question des représentants des parents : Et pour les élections des parents délégués ?

Réponse de la direction : Le président de l'APELF proposera une procédure pour permettre aux parents volontaires de se présenter comme parents délégués.

Réponse des représentants des parents : Il y a eu des malentendus l'année dernière, d'où la nécessité d'être clair lors de l'explication de la procédure et rigoureux dans le respect des délais.

Réponse de la direction : Les listes de parents délégués sont gérées au sein de l'APELF, seule la validation de la proposition incombe au chef d'établissement.

5 / Action du Projet d'Établissement 2010-2011 : informations

Le recensement et l'analyse des actions envisagées est en train de se faire. Le document final sera présenté lors du Conseil d'Établissement du mois de novembre.

Globalement, il y aura autant d'actions que l'année dernière, avec des actions reconduites et des actions nouvelles. Une analyse en termes pédagogique (lien avec le Projet d'Établissement et les programmes), financier et moyens horaires est en cours pour valider ou infléchir les actions proposées.

6 / Budget 2011 et Décision Budgétaire Modificative n°2 : informations

Monsieur Daniel EKLO présente la DBM n°2 (qui sera soumise au vote du CA de l'Agence)

De grosses pertes de change, le paiement des architectes non retenus pour le projet d'extension du lycée amènent à prélever 69 800 000 MRO sur les fonds de réserve (qui s'élèvent à 416 126 634 MRO). Il resterait donc 111 jours de fonds de réserve.

Remarque des représentants des parents : Il existe des assurances pour pallier les pertes de change.

Réponse de M. Eklo : *La Banque Centrale de Mauritanie n'a jamais servi en devises le Lycée Français, nous obligeant à faire nos remontées de fonds par voie de chancellerie. L'autorisation de procéder de la sorte arrivant tardivement en fin d'année, il se trouve que nous remontons de très fortes sommes d'argent en une seule fois. Dès lors qu'il y a beaucoup d'argent sur le compte TGE, en cas de variation du taux de change les pertes ou les gains de change sont amplifiés par la masse disponible. C'est typiquement ce qui s'est passé dans la nuit du 31/12 au 01/01/10 alors que le compte TGE venait d'être approvisionné. Ce problème devrait être moindre maintenant que le Lycée a été autorisé à ouvrir un compte à la SGM, un plan de transfert de fonds va être mis en place de manière à limiter la masse monétaire en euros au strict nécessaire.*

Monsieur Eklo présente ensuite le budget 2011.

Question des représentants des parents : Qui décide les augmentations des enseignants ?

Réponse : *L'indice mauritanien pour les contrats locaux, l'état français pour les autres contrats.*

Une nouveauté cette année, l'extension à tous les contrats locaux de la prise en charge de 60% du montant de la cotisation maladie auprès d'assurances privées (comme c'est déjà le cas de la CFE).

Question des représentants des enseignants : Le remplacement des départs à la retraite des personnels en contrat local sera-t-il fait par d'autres personnes employées du Lycée ou transféré sur des contrats avec des sociétés de services ?

Réponse de la direction : *Cela est envisageable et sera discuté au moment voulu.*

Question des représentants des parents : Par rapport aux frais d'écolage, existe-t-il des calculs du rapport coût/élève ?

Réponse de la direction : *Des calculs sont faits, l'inscription massive d'élèves augmente le chapitre recette, mais il est important de limiter le nombre d'élèves par classe pour des raisons pédagogiques. Par rapport aux autres pays, les frais d'écolage sont relativement abordables.*

Question des représentants des parents : Comment sont-ils calculés ?

Réponse de la direction : *Il existe un taux de base, mais il faut prévoir les évolutions de l'établissement.*

(Voir la DBM n°2 et le budget 2011 en annexe)

7 / Carte des emplois, préparation de l'année scolaire 2011-2012 : vote

► **Structure inchangée au Primaire :** 14 classes soit 15 enseignants (13 temps pleins et 2 mi-temps)

► **Au niveau du Secondaire,** la réflexion est engagée mais non arrêtée. Elle prend en compte :

- les heures engagées en réel en 2010-2011
- les effectifs prévisionnels, la structure prévisionnelle pour 2011-2012
- les besoins en heures d'enseignement pour 2011-2012

- les conséquences sur les postes d'enseignants en 2011-2012

- les heures engagées en réel en 2010-2011

→ 489 élèves prévus au secondaire – effectif réel au 26 septembre = 485

→ Besoins en heures enseignement pur prévus : 675 heures profs – apports de 611 heures – soit 64 HSA prévues (sans tenir compte des heures de coordination, de minoration, de majoration) – Consommation réelle (enseignement pur + coordination + minoration, majoration) = 683,50 heures professeurs dont 63,50 HSA

L'écart par rapport à la prévision est dû à :

- la prise en compte des minorations / majorations / heures de coordination

- la mise en place de la réforme de la classe de seconde

On ne note pas d'augmentation des HSA malgré l'écart grâce à la création d'un poste local en Histoire Géographie (au 1^{er} janvier 2011)

- les effectifs prévisionnels, la structure prévisionnelle pour 2011-2012

→ structure inchangée : on conserve 2 classes de 1^{ère} S et 2 classes de TS

→ effectif global prévu : 492 élèves

- les besoins en heures d'enseignement pour 2011-2012

→ 673 heures en enseignement pur (2010-2011 = 670), la principale différence étant la mise en place de la réforme en classe de 1^{ère}

→ 679,50 heures enseignement + coordination (2010-2011 = 676,50)

→ 687,50 heures enseignement + coordination + heures chaire estimées (2010-2011 = 683,50)

→ les apports actuels en fonction des postes et des obligations réglementaires de service = 620h

→ ce qui fait un écart de 53h entre les ORS et les besoins en enseignement pur. Il faut analyser cet écart par discipline afin de voir s'il pourra être absorbé en HSA ou s'il semble nécessaire de créer des postes.

- les conséquences sur les postes d'enseignants en 2011-2012

En analysant le tableau des emplois, les écarts peuvent être absorbés dans toutes les disciplines, sauf en Histoire Géographie, Espagnol, et peut-être Mathématiques.

Histoire Géographie :

Apports actuels = 63

Besoins prévisionnels (enseignement pur) = 77 – soit 14 HSA à répartir

Proposition : pour le poste en contrat local, poste occupé par Samar HACHEM, 6h00 sont affectées au Primaire (Anglais) – On pourra donc affecter ces 6h00 sur la discipline Histoire Géographie. Il restera 8h00 pour 4 postes. Ce qui peut être absorbé par les enseignants en poste, ou éventuellement par des heures de vacation.

Question des représentants des parents : Est-il possible de réclamer un poste d'expatrié (qui n'existe pas) en Histoire Géographie?

Réponse de la direction : Oui, cela peut être noté au PV.

Remarque des représentants des parents : La demande des parents est forte, il manque un poste d'expatrié dans cette matière. Il faut se rappeler que le poste de résident n'avait pas été pourvu pendant une année (2008-2009).

Espagnol :

Apports actuels = 36

Besoins prévisionnels (enseignement pur) = 43 – soit 7 HSA à répartir

Proposition : heures de vacations

Question des représentants des parents : Même demande, est-il possible de réclamer un poste d'expatrié en espagnol, sachant que ce poste existait et qu'il a été supprimé il y a 6 ans ?

Mathématiques :

Apports actuels = 87

Besoins prévisionnels (enseignement pur) = 96,75 – soit 9,75 HSA à répartir

Proposition : heures de vacations

En conclusion, Madame la Provisoire propose :

- Pas de création de poste local au Secondaire (ajustement de quotité et des heures de vacances)
- Pour les emplois expatriés : pas de modification
- Pour les emplois résidents : pas de création de poste, les besoins ne le nécessitent pas et il y a la nécessité de ne pas augmenter la masse salariale.

Par contre, il pourra être envisagé des transferts de poste, qui pourraient être liés éventuellement à des mouvements de personnel sur des postes en contrat local.

A l'heure actuelle, pas de mouvement envisagé (à voir en début d'année civile prochaine).

Une piste possible est le glissement de postes depuis le primaire (recrutement en local possible) sur le secondaire pour l'Histoire Géographie (il y a 4 postes, 1 seul en contrat résident). Cela pourrait avoir du sens d'avoir un deuxième poste de résident lorsque les personnes en poste sur les contrats locaux partiront ; actuellement, contrat local sur lequel se trouve Samar HACHEM qui est investie et sera présente l'année prochaine.

Pour l'Espagnol, il y a 2 postes, 1 seul contrat de résident. Cela pourrait avoir du sens d'avoir un deuxième poste de résident, selon la politique des langues que l'on souhaite mettre en place (groupes de compétences – à travailler dans le cadre du Conseil Pédagogique). Ce poste est actuellement un contrat local sur lequel se trouvera Maria Alejandra CAILLABET qui s'investit à priori sur cette année et l'année suivante.

Conséquences pour le Primaire : sur l'Anglais. A l'heure actuelle, il est difficile de prévoir. En effet, des enseignants qui font l'Anglais dans leur classe (en parallèle de l'informatique) sont susceptibles de partir. Quels seront les nouveaux résidents ? bivalents ou pas ... tant qu'on ne le sait pas, on ne peut pas prendre de décision. Il sera peut-être envisagé la création d'un poste local en anglais.

Vote : Pour 8 Contre 4 Abstention 0

(Voir les prévisions d'effectifs et d'horaires d'enseignements en annexe)

8/ La fondation des amis du LFTM : information

En plus des deux bourses attribuées (voir PV 31/05/2010), une troisième l'a été grâce au partenariat construit avec Mauritel.

L'AG de la Fondation des « Amis du lycée » aura lieu le 13 novembre 2010.

Intervention de M. Sedena : Les actuels membres seront appelés à cotiser en février. Un appel à nouveaux membres est lancé. La cotisation n'est pas très élevée. La Fondation participe aussi au financement du nouveau plateau sportif.

9/ Le plateau sportif : information

Le plateau sera mis à disposition à la rentrée prochaine.

Pour finaliser le projet retenu, prise en compte des remarques émises par les enseignants d'EPS. L'avant-projet a été fourni mi-septembre, il est suivi de la finalisation du projet et du lancement des appels d'offres pour un démarrage prévu des travaux en janvier prochain. Durée prévue = 8 mois.

Remarques des représentants des parents et des enseignants : Les travaux ont déjà pris 3 mois de retard.

10/ Extension de l'établissement

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 8 juillet dernier en présence de Mme la Directrice de l'AEFE et un projet a été retenu. Le groupement retenu est Segond-Guyon/Gesys/MCB.

Le projet a été présenté le samedi 18 septembre à l'attention des parents, le 13 septembre à l'attention des personnels. La consultation de tous, par l'intermédiaire des représentants, a été lancée. Réunion de bilan prévue le 11 octobre.

Mission de Pierre LABADIE et des architectes les 13 et 14 octobre prochain.

11 et 12 / L'E.P.S. et la Sécurité (regroupement des points n°11 et 12 de l'ordre du jour)

Jusqu'aux vacances de la Toussaint, les sorties pédagogiques de l'établissement ne sont pas possibles. L'EPS est directement touchée : il n'est plus possible d'aller au stade.

Les sorties seront peut-être autorisées après les vacances de la Toussaint, mais en attendant quelques solutions temporaires ont été mises en place dans l'utilisation du campus :

- actuellement, quelques zones sont utilisées : pour le volley, pour le sport Primaire, pour le tennis de table
- toutes les zones possibles ont été étudiées avec les profs d'EPS et nous avons ainsi défini les aménagements nécessaires et les matériels nécessaires.

Ce projet a été construit également avec le SCAC et présenté à M. l'Ambassadeur afin d'obtenir sa validation sur tout ou partie de notre proposition. Résultat de l'entretien de ce matin : positif par rapport à toutes nos demandes sur les espaces du campus. Nous allons donc mettre en place ces installations temporaires le plus rapidement possible.

Madame la Provisoire remercie Monsieur l'Ambassadeur pour l'aide apportée au Lycée.

La situation sécuritaire sera réévaluée à la fin du mois. Selon la réponse, nous utiliserons le stade ou nous resterons sur le campus. Dans le deuxième cas, il faudra revoir le projet EPS, en particulier dans sa partie évaluation pour le Baccalauréat, il faudra retravailler le protocole de façon à ce qu'aucun élève ne soit pénalisé (car discipline non enseignable) et le faire valider par l'AEFE et le MEN.

En ce qui concerne l'A.C.S., le planning des activités sera mis en place à l'AG, le 18 octobre. Les inscriptions commenceront tout de suite après.

En ce qui concerne la sécurité, vigilance de rigueur pour tout le monde.

Les mêmes systèmes d'accès que l'année dernière et de surveillance des abords de l'établissement ont été mis en place.

Questions des représentants des parents : Que pensez-vous de la gestion des entrées et des sorties?

Réponse de la direction : *Les policiers semblent gérer au mieux la situation, mais des améliorations sont à venir. Une réunion avec la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN) et le SCAC devait avoir lieu mais a malheureusement été annulée et remise à plus tard. La réflexion continue et le travail avec la CUN est maintenu.*

Intervention de Mme Le Bras Lestrémau : *Il avait été prévu une sensibilisation au respect du code de la route des parents par les parents. Peut-être serait-il bon de la mettre en place ?*

A ce propos, un exercice d'évacuation type terroriste aura lieu le 26 octobre à 9h15.

13/ Questions diverses

❶ Les enseignants souhaiteraient disposer d'une véritable salle de travail (autre que celle des professeurs) et d'un local pour recevoir les parents. A noter que cette demande avait déjà été formulée lors d'un précédent CE ; qu'en est-il de l'aménagement proposé à l'époque ?

Réponse de la direction :

- *La salle C03 est prévue pour servir de lieu de réunion avec les parents (le lino est en commande et les claustres devraient être livrés bientôt). Cette salle sera utilisée pendant 8h00 par semaine pour l'Anglais au Primaire. Un rendez-vous par créneau sera possible.*
- *En attendant l'extension, la salle de réunion pourra, lorsqu'elle est libre, être utilisée comme salle de travail (installation de postes informatiques, aménagement à concevoir ensemble).*

❷ Pourquoi sur les plans du nouveau lycée, n'a-t-on pas envisagé une extension du parking des professeurs alors que les effectifs seront en nette hausse ?

Réponse de la direction : *L'extension du parking n'a pas été envisagée à cause de contraintes matérielles, le parking étant « coincé » entre la route et le campus de l'Ambassade. De plus, le parking doit être extérieur au campus. S'offre la possibilité d'aménager un parking à l'extérieur, mais il s'agit d'une réserve foncière, si le terrain appartient à la CUN, elle fera tout pour qu'il soit aménagé.*

❸ Qu'est-il prévu pour dédoubler les classes de seconde l'année prochaine et répondre aux directives officielles de certaines disciplines (dédoublement obligatoire à partir de 24 élèves) ?

Réponse de la direction : *Les effectifs sont cette année plus chargés que prévus. Il faudra l'année prochaine rester raisonnable dans les effectifs (ne pas dépasser 25 élèves par classe).*

Dans les textes sur la Réforme de la seconde, n'apparaît plus la nécessité de donner des heures dédoublées en Sciences au-delà de 24 élèves. Le choix est laissé entièrement à l'établissement de dédoubler ces classes. Le seul impératif étant de pratiquer l'ECJS en classes dédoublées.

Le taux d'occupation des salles spécialisées est de 98 %. Le choix de dédoubler les classes ne sera pas fait au lycée. Le seul impératif sera de bloquer les effectifs à 25.

④ Les enseignants demandent la transformation de trois postes locaux en postes de résidents, afin de pallier les difficultés de recrutement et de maintenir la qualité de l'enseignement dispensé au LFTM (Espagnol, Mathématiques, Sciences-Physiques)

Réponse de la direction : *Le cas de l'Espagnol a déjà été étudié auparavant. En ce qui concerne les Mathématiques et les Sciences Physiques, Mme la Proviseure exprime sa surprise. Il lui semble qu'une telle évolution pourrait éventuellement être étudiée sur une discipline comme l'Histoire Géographie au regard du taux d'encadrement (4 postes dont un contrat de résident). Alors qu'en Mathématiques, 5 postes dont 1 seul contrat local ; en Sciences-Physiques, 2,5 postes dont un expatrié et 1,5 contrats locaux, le taux d'encadrement est tout à fait satisfaisant.*

Remarque des représentants des personnels : *La question diverse est arrivée tardivement, ils souhaitent revoir les équipes concernées.*

Remarque des représentants des parents : *Pour la qualité de l'enseignement, des titulaires seraient bienvenus.*

La séance est close à 21h.